

POMPES FUNEBRES INTERCOMMUNALES

de la région de Saint-Brieuc 41 rue de la Roche Gautier 22000 SAINT-BRIEUC

Tel: 02.96.75.40.50 - Fax: 02.96.75.40.55 - contact@pfi22.fr - www.pfi22.fr SEM PFI au capital de 800 000 € - Représentant légal : Mme Prigent-Caërou

Habilitations n°: 21-22-0164/19-22-0128/21-22-0163 - Orias n° 12068571 RCS Saint-Brieuc 539653121 - APE 9603 Z

En date du Tél du client Portable du client Client n° Suivi par

Ref: Devis obsèques locales inhumation 2025

Page 1 / 1

Fournitures et Services TTC	TVA	Qté	Prestations courantes	Prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
1- Préparation / Organisation des obsèques	•				
Frais de dossier	2	1	21.22€		
Démarches et formalités administratives simplifiées	2	1	68.84 €		
3 - Cercueil et accessoires					
• Cercueil * Cercueil social RACINE 175 - chêne 22mm forme lyonnaise (comprenant cuvette étanche et 4 poignées)	2	1	335.40 €		
Plaque d'identité sur le cercueil* Plaque d'identité placée sur le cercueil *	2	1	35.72€		
4 - Mise en bière et fermeture du cercueil					
Personnel pour mise en bière et fermeture de cercueil - hors Pôle Funéraire	2	1	106.79 €		
6 - Cérémonie funéraire					
Véhicule de convoi avec chauffeur	1	1	277.74 €		
Maître de cérémonie pour obsèques religieuses	2	1		129.33 €	
7 - Inhumation/Exhumation					
Creusement 1,50 m	2	1	450.00 €		
Personnel pour arrivée de corps au cimetière (4 agents)	2	1	211.89 €		
Total Fournitures et Services TTC			1 507.60 €	129.33 €	0.00 €

^{*}Obligatoire **Prestation et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

***	TVA %	Base TVA	Mont. TVA	Total	TOTAL HT:	1 385.15 €	
0	0 %	0.00	0.00	0.00	TOTAL III .	1 303.13 €	
1	10 %	252.49	25.25	277.74	TOTAL TVA:	251.78 €	
2	20 %	1 132.66	226.53	1 359.19			
		1 385.15 €	251.78 €	1 636.93 €	NET A PAYER	1 636.93 €	

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agrée pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.